

[POUR L'EXAMEN GMAT ADMINISTRÉ EN LIGNE]

Règles et contrat du candidat à l'examen GMAT™ administré en ligne

Le document Règles et contrat pour l'examen GMAT™ administré en ligne (« Contrat »), tel qu'incorporé dans les Politiques et procédures de l'examen GMAT™, est un accord juridique entre vous (également désigné dans le présent document par les termes « candidat », « candidat à l'examen », « je » ou toute référence similaire), qui passerez l'examen GMAT administré en ligne, et le Graduate Management Admission Council (« GMAC »). Le présent contrat définit les conditions dans lesquelles le GMAC vous autorise à vous inscrire et à passer l'examen. En prenant acte de votre inscription, vous acceptez de vous conformer et d'être lié à toutes les règles, conditions générales, déclarations de confidentialité, ainsi qu'aux politiques et procédures énoncées sur cette page.

Ne vous inscrivez pas et ne passez pas l'examen si vous n'acceptez pas d'être lié par ce contrat. Le non-respect de ce contrat peut entraîner les conséquences suivantes :

- Incident signalé à GMAC;
- Incident signalé aux écoles que vous avez sélectionnées;
- Examen invalidé et résultats annulés;
- Autres mesures, telles que l'interdiction de repasser un examen ou l'obligation de passer les prochains examens dans un centre d'examen;
- Annulation des droits d'inscription à l'examen; et/ou
- Action en justice.

Pendant l'examen :

1. Les seuls objets, autres que votre ordinateur personnel, que vous pouvez avoir à portée de main pendant l'examen sont les suivants :
 - Votre ID;
 - Lunettes de prescription;
 - Un (1) tableau blanc effaçable portatif (pas plus grand que 30 cm x 50 cm);
 - Jusqu'à deux (2) marqueurs effaçables à sec;
 - Une (1) gomme pour tableau blanc effaçable à sec;
 - De l'eau dans un récipient transparent; et
 - Articles de confort autorisés : <https://www.mba.com/exams/gmat-exam/plan-for-exam-day/taking-the-exam-delivered-online>.
2. Tous les objets qui ne figurent pas dans la liste ci-dessus doivent être placés hors de portée et de vue pendant l'examen, y compris, mais sans s'y limiter, les appareils électroniques

numériques et les appareils électroniques numériques et les objets sur lesquels il est possible d'écrire.

3. Votre téléphone portable doit être placé hors de votre portée et de votre champ de vision. Vous ne pouvez accéder à votre téléphone portable que si l'administrateur de l'examen vous le demande.
4. Votre ligne de mire pendant l'examen ne peut inclure aucun appareil électronique numérique alimenté autre que votre poste de travail, ni aucun objet ou surface contenant des écritures pouvant être considérées comme des notes.
5. Les examens doivent commencer une fois les procédures d'enregistrement terminées.
6. Aucune autre personne n'est autorisée à se trouver dans la zone d'examen ou à la traverser pendant que l'examen est en cours.
7. Si vous utilisez un tableau blanc physique, vous devez l'effacer complètement et montrer le recto et le verso de votre tableau blanc à la caméra en quatre (4) points maximum (selon les instructions affichées sur l'écran de l'examen) :
 - Avant le début de l'examen;
 - Avant le début de chaque pause facultative (si vous choisissez de prendre la pause); et
 - Avant la fin de l'examen.
8. Il est interdit de copier, d'enregistrer, de photographier, de diffuser en continu, de faire des captures d'écran ou de tenter de reproduire de quelque manière que ce soit les questions ou les réponses de l'examen.
9. Il est interdit de manger, de boire, de fumer et de mâcher de la gomme pendant l'examen, à l'exception de l'eau dans un récipient transparent.
10. Vous ne pouvez pas parler pendant l'examen.
11. Vous ne pouvez quitter la zone d'examen ou votre siège que pendant chaque pause facultative de huit minutes. À moins que vous ne choisissiez de sauter une pause, vous serez automatiquement mis en pause après 60 secondes.
12. Informez immédiatement l'administrateur de l'examen en cliquant sur le bouton « clavardage » ou en levant la main via le logiciel si vous avez un problème avec votre ordinateur, votre logiciel ou tout autre problème.

Le non-respect de cette règle peut entraîner l'annulation de votre examen, l'annulation de votre score et/ou d'autres conséquences, déterminées à la discrétion absolue de GMAC.

Pendant une pause :

1. Vous pouvez UNIQUEMENT avoir :
 - Eau;
 - Nourriture; et
 - Articles de confort autorisés : <https://www.mba.com/exams/gmat-exam/plan-for-exam-day/taking-the-exam-delivered-online>.
2. Vous ne pouvez pas accéder à des objets non autorisés, tels que des montres, du matériel d'étude ou des appareils électroniques, tels que des téléphones portables. Si vous avez besoin de vérifier l'heure pendant une pause, vous devez consulter l'écran de pause.
3. Si vous utilisez un tableau blanc physique, vous devez, avant de commencer votre pause et conformément aux instructions affichées à l'écran, effacer toute marque sur votre tableau blanc et montrer à la webcam que tous les côtés de votre tableau blanc sont vierges de toute écriture.
4. Vous devez revenir de votre pause à temps. Si vous êtes en retard, GMAC pourra, à sa discrétion absolue, soit déduire du temps pour la section suivante de votre examen, soit considérer que vous avez abandonné l'examen et annuler votre score.

Après l'examen :

1. Vous ne devez pas :
 - Enregistrer;
 - Copier; ou
 - Divulguer de quelque manière que ce soit une question ou une réponse d'examen, en totalité ou en partie, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit (verbalement, par écrit, dans une salle de clavardage sur Internet, par SMS ou autre).

Les résultats de l'examen sont cryptés et transmis à GMAC et à ses prestataires de services de livraison d'examen. Les photographies numériques peuvent être comparées à celles d'autres candidats à l'examen à des fins de détection des fraudes.

Pour de plus amples informations concernant la collecte, la transmission et le traitement de vos données personnelles (y compris, mais sans s'y limiter, les résultats d'examen, les photographies et l'enregistrement audio/vidéo de la session d'examen), reportez-vous à la déclaration de confidentialité de GMAC disponible sur mba.com.

En fournissant mon accusé de réception numérique, j'autorise GMAC et ses prestataires de services de livraison d'examen à conserver, traiter, stocker et transmettre les données suivantes aux États-Unis et en Inde, qui peuvent avoir des protections de la vie privée différentes de celles du pays où je me trouve :

- Mes renseignements relatifs à l'examen;
- Les photos numériques de moi-même;

- Les enregistrements vidéo et audio qui m'incluent depuis mon poste de travail; et
- Mes réponses aux examens.

Je comprends les renseignements fournis ci-dessus et j'accepte de me conformer et d'être lié par le présent contrat.